



Association LBSchool  
Avenue Alexandre-Vinet  
1004 Lausanne  
078 765 06 26  
[contact@lbschool.ch](mailto:contact@lbschool.ch)  
[www.lbschool.ch](http://www.lbschool.ch)

Lausanne, juin 2021

## **CAMP D'ÉTÉ HIP-HOP LBSchool 2021: informations et mesures COVID-19**

Vous nous accordez votre confiance en inscrivant votre enfant au camp d'été Hip-Hop LBSchool et nous vous en remercions. Tout sera mis en œuvre pour que votre enfant passe un moment inoubliable dans ce contexte particulier de cette crise sanitaire.

En préparation de l'accueil de votre enfant, nous vous remercions de prendre connaissance des informations important ci-dessous.

### **Mesures de protection COVID-19**

Le plan de protection COVID de l'association LBSchool est consultable sur le site [www.lbschool.ch](http://www.lbschool.ch) et recense les mesures de protection en vigueur :

#### **1. Activités autorisées**

Toute activité organisée dans le cadre du Camp Hip-Hop LBSchool et dont la description figure sur le site [www.lbschool.ch](http://www.lbschool.ch) est autorisée. Les organisateurs et parents, participants s'engagent à respecter le présent concept de protection, ainsi que toute mesure sanitaire jugée utile par la commune de référence.

#### **2. Participant.e.s**

- Les personnes vulnérables, de même **que les personnes qui ont été en contact avec une personne infectée moins de 10 jours avant la date de l'activité, n'y participent pas.**

- **Un enfant qui reviendrait de voyage dans une zone ou un pays classé « à risque »**, suit les indications de l'OFSP ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)). Il/elle est en quarantaine et pourra participer aux activités uniquement une fois la période de quarantaine terminée et si il/elle ne présente pas de symptômes.

- Chaque enfant se lave les mains au savon à son arrivée sur le lieu de l'activité, puis régulièrement en cours de journée, guidé par les encadrants. En sortie, lorsque de l'eau et du savon ne sont pas à disposition, du gel hydro alcoolique est utilisé pour désinfecter régulièrement les mains des participants.



- **Les gestes barrières en vigueur sont expliqués aux enfants au début de l'activité** et leur sont rappelés régulièrement, en cours d'activité, par le personnel encadrant.

**Les affaires sont à garder dans les sacs individuels** de chaque enfant.

### **3. Le participant vient muni de son propre masque**

- Dès l'âge de 12 ans, le port du masque est **obligatoire lors des déplacements.**

### **4. Encadrant.e.s**

- Les personnes vulnérables, de même que **les personnes qui ont été en contact avec une personne infectée moins de 10 jours avant la date de l'activité, n'y participent pas.** - **Un encadrant qui reviendrait de voyage dans une zone ou un pays classé « à risque »** suit les indications de l'OFSP ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)). Il/elle se place en auto-quarantaine et pourra effectuer son activité uniquement une fois la période de quarantaine terminée et si il/elle ne présente pas de symptômes.

- **Les encadrant.e.s respectent les gestes barrières en vigueur**, donnant ainsi le bon exemple aux enfants.

### **5. Contact avec les parents**

- Les recommandations et les mesures en vigueur sont communiquées aux parents avant l'activité via un courrier. L'achat du masque requis pour l'activité de leur enfant (dès 12 ans) est à leur charge.

- **La distance de sécurité minimale (1,5m) est respectée entre les encadrant.e.s et les parents.**

### **6. En cas de suspicion d'un cas de COVID-19**

- Définir à l'avance une procédure en cas d'apparition de symptômes (possibilité d'isoler l'enfant ou l'adulte dans un local prévu à cet effet) en attente de l'arrivée des parents.

- **En cas de symptômes, l'enfant est séparé du groupe, lui mettre un masque et demander à ses parents de venir le chercher.**

- Un seul encadrant s'occupe de l'enfant isolé et porte des gants et un masque si la distance de sécurité ne peut pas être respectée.

- En cas de questions, **le médecin de garde peut être appelé au 0848 133 133**

- **Un adulte qui présente des symptômes doit mettre un masque, s'isoler du groupe et rentrer à la maison.** Il/elle prend contact avec son médecin, fait le coronacheck ou appelle la hotline du Canton au **0800 316 800** et suit les directives. Il/elle en avertit sa hiérarchie.



- Pour des raisons de protection de la sphère privée, le bureau de l'association LBSchool, les communes membres ou les organisateurs d'activités, qui seraient mis au courant d'un cas avéré COVID-19, ne peuvent en aucun cas transmettre l'information aux enfants ou à leurs parents.

**Seule l'autorité sanitaire peut donner des informations aux personnes directement concernées.**

**- C'est également l'autorité sanitaire qui décide de placer une personne ou les cas contact en quarantaine si jugé nécessaire.**

## **7. Matériel**

- Une attention particulière est portée au rangement et à la **désinfection du matériel** aussi souvent que nécessaire.

- Privilégier des activités qui nécessitent peu de matériel et de passage de celui-ci entre différentes mains.

## **8. Déplacements**

- Les gestes barrières en vigueur sont expliqués aux enfants avant le trajet, par l'équipe d'encadrement.

- Les adultes et les enfants de 12 ans portent un masque.

- Chaque participant et encadrant se désinfecte les mains une fois le trajet terminé, l'équipe d'encadrement disposant de gel hydro alcoolique.

Tous nos moniteurs et nos responsables se réjouissent de pouvoir vous accueillir pour faire vivre à vos enfants des moments inoubliables...

Merci pour votre confiance et à très vite !

La Team LBSchool